

DESCRIPTIF DE MODULE : OPTIONS

1. FORMATION

| | |
|-----------------------|---|
| Domaine / Département | Ingénierie et Architecture (HES-SO) / Architecture, bois et génie civil (BFH) |
| Type de formation | Master |
| Filière | Master of Arts in Architecture HES-SO / BFH – Joint Master of Architecture |

2. MODULE

| | |
|-------------------------|---|
| Module | OPTIONS |
| Titre du module | Swiss SummerSchool 4 |
| Site partenaire JMA | JMA Bienne, JMA Fribourg, JMA Genève |
| Niveau / Type | Module avancé / Module principal obligatoire |
| Dotation crédits ECTS | 2 crédits ECTS |
| Fréquentation des cours | Obligatoire, environ 30 heures de travail par crédit ECTS |
| Durée | Module à réaliser sur 1 semestre |

3. PREREQUIS, EVALUATION, REMEDIATION ET ECHEC DEFINITIF

| | |
|---|--|
| Prérequis | Etre admis au Joint Master of Architecture |
| Modules ou crédits ECTS liés | Le module peut être suivi indépendamment des autres modules du plan d'études JMA. |
| Modalité d'évaluation | Continue et finale |
| Remédiation, remédiation en cas de répétition | Remédiation possible lors des deux tentatives autorisées, en cas de note Fx uniquement. En cas de réussite de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note E. En cas d'échec de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F |
| Echec définitif | En cas d'échec lors de la répétition du module (une seule répétition autorisée). En cas d'échec définitif à un module obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise, conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO. |

4. ORGANISATION

| | |
|------------------------|---|
| Site partenaire | JMA Bienne, JMA Fribourg, JMA Genève |
| Responsable du module | |
| Contact | |
| Langues d'enseignement | Selon le cours choisi |
| Semestre, dates | Semestre de printemps 2024, dates selon calendrier académique JMA |

5. OBJECTIFS ET COMPETENCES VISES, CONTENUS, FORMES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT

| | |
|-----------------------------------|--|
| Objectifs et compétences visés | Approfondir et élargir ses connaissances en architecture et dans les disciplines périphériques à l'architecture Elargir ses compétences : outils, méthodes, stratégies, diversités des pratiques et des applications Constituer un ensemble de références théoriques transdisciplinaires et multiculturelles selon ses intérêts personnels |
| Contenus | Contenus spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module |
| Formes et méthodes d'enseignement | Formes et méthodes d'enseignement spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module |
| Délivrables | Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module |

Lieu et date Lausanne, le 19 février 2024

Le responsable du JMA

